

PLAN D'ACTION 2026



ASSOCIATION DE LA
FILIÈRE BIOLOGIQUE
EN RÉGION CENTRE-
VAL DE LOIRE



I. L'organisation et l'orientation stratégique

Le Réseau Bio Centre-Val de Loire regroupe 7 organisations départementales (les 6 Groupements d'agriculteurs départementaux et l'association Bio Berry tournée vers la sensibilisation des consommateurs). L'association régionale Bio Centre fédère et anime le réseau, pour :



Permettre la concertation entre les acteurs économiques de la bio régionale

Le Réseau Bio Centre-Val de Loire organise la concertation et y contribue au travers :

- De ses conseils d'administration organisés en collèges représentants les divers acteurs de l'agriculture biologique départementale ou régionale :

le collège « amont » constitue le Groupement régional des agriculteurs bio (GRAB).

le collège transformateurs/préparateurs

le collège distributeurs

le collège consommateurs (renommé citoyens par l'AGE du 28/04/2026)

le collège institutionnel

- De ses commissions filières et thématiques (maraîchage, grandes cultures, élevage, territoires, communications, finances). En leur sein, les professionnels du réseau, accompagnés par ses salariés choisissent leur stratégie, échangent, structurent et développent des pratiques, des outils et des projets.
- De sa participation aux différents comités départementaux et régionaux agricoles, notamment le Comité Bio régional.

Contribuer au développement et la structuration de la filière bio régionale

Une stratégie de développement et de structuration de la filière bio régionale pour l'ensemble du Réseau Bio Centre-Val de Loire est définie dans le cadre du conseil d'administration de l'association régionale, en cohérence et en collaboration avec les organisations départementales et les commissions du Réseau.

Mettre en œuvre une stratégie opérationnelle du Réseau Bio Centre-Val de Loire qui se décline autour de trois axes opérationnels complétés d'un axe de gouvernance :

Axe 1 : Produire et vendre : accompagner les acteurs économiques dans leur développement et la structuration des filières courtes ou longues et de proximité.

Cet axe s'adresse à ceux qui s'installent, qui convertissent leur exploitation ou entreprise, qui veulent se développer. Les actions doivent permettre d'apporter de l'information, de la formation, des moments d'échanges entre professionnels, du conseil technique et économique.

Axe 2 : Agir sur mon territoire : accompagner les collectivités territoriales pour faciliter le développement de l'agriculture biologique.

Cet axe doit permettre d'accompagner voire d'inciter des politiques territoriales qui souhaitent implanter de l'agriculture biologique sur leur territoire et développer des débouchés dans ce domaine. Une priorité est donnée au développement de la bio sur les zones à enjeu eau, et à l'introduction de produits biologiques dans la restauration collective.

Axe 3 : Consommer bio : communiquer vers les consommateurs et les sensibiliser à une alimentation à base de produits issus de l'agriculture biologique

Cet axe doit permettre de mettre en place des animations et évènements, de créer des outils de communication, permettant aux consommateurs de connaître les avantages des produits biologiques et de développer les liens directs et durables avec les producteurs.

Axe 4 : Animation et coordination du réseau

Cet axe est garant du bon fonctionnement des trois précédents en articulant :

- L'organisation et l'animation de la vie associative du Réseau et de ses différentes instances
- L'organisation, le suivi et l'évaluation du plan d'action annuel
- La représentation et l'interaction du Réseau avec les différents interlocuteurs régionaux et nationaux (têtes de réseau nationales, financeurs et pouvoirs publics, acteurs agricoles et économiques)

Chacune des associations du Réseau dispose de bureaux permanents dans leur département d'implantation

L'EQUIPE DU RESEAU BIO CENTRE VAL DE LOIRE EN 2026

Structure	Prénom NOM	Fonction (principale)	ETP	Commentaires
Bio Centre	Aurélie JOUBERT	Directrice	1	Arrivée le 01/03/2026
Bio Centre	Thomas PRIGENT	Directeur	1	Départ le 28/02/2026
Bio Centre	Olivia BOCQUET	Coordinatrice opérationnelle	1	
Bio Centre	Fanny SOULARD	Coordinatrice GRAB	1	
Bio Centre	Sandrine MORIN	Assistante de direction	0.8	
Bio Centre	Amélie VENOT	Assistante formation	0.65	
Bio Centre	Joëlle DEGLAS	Assistante formation	1	Départ au 30/04/2026
Bio Centre	Nathalie FERNANDES	Assistante communication	0.5	
Bio Centre	Léa GAUTHIER	Chargée de mission filières biologiques	1	Arrivée le 19/01/2026
Bio Centre	Léa GIUFFREDI	Conseiller technique élevage polyculture	1	
Bio Centre	Awena ALOYANT-BELLIER	Conseillère technique élevage polyculture	1	CDD remplacement congé maternité Arrivée le 01/04/2026
Bio Centre	Nastassja KUSZ	Conseillère technique restauration collective diététicienne	1	
Bio Centre	Karim BRISSET	Conseiller technique restauration collective cuisinier	1	
Bio Centre	Dora MOUME	Animatrice alimentation durable et de qualité	1	CDD arrivée le 23/03/2026
Bio Centre	Tiphanie GAILLARD	Conseillère maraîchage	1	
Bio Centre	Marine CARASSAI	Chargée de mission territoires	1	
Bio Centre	Edouard MEIGNEN	Conseiller technique maraîchage	1	
Bio Centre	Eva CARRICO	Conseillère technique maraîchage	1	
Bio Centre	Caroline LE BRIS	Chargée de mission enjeux environnementaux et expérimentation maraîchage	0.9	
Bio Centre	Marina GUESSOUS	Conseillère technique maraîchage	1	Départ janvier 2026 recrutement en cours

BIO BERRY	Chloé BELLEAU	Animatrice	1	
BIO BERRY	Aurore Le GOUGE	Animatrice	1	
GABB 18	Maud SOREL	Chargée de développement	1	
GABEL 28	Julie VALARCHER	Conseillère grandes cultures et LPC	1	
GDAB 36	Agathe CYRILLE	Conseiller-ère grandes cultures	1	
GDAB 36	Valentine BAUNE	Chargée de développement	1	
GABLEC	Agathe DUPUIS	Chargée de développement	0,9	
GABLEC	Florent BOUILLON	Conseiller technique grandes cultures	0,9	
GABBTO 37	Marine AUGE	Chargée de développement	0,9	
GABBTO 37	Arthur HUTIN	Conseiller œnologie	0,6	
GABBTO 37	Adrien DELVAL	Conseiller Viticulture	0,6	
GABBTO 37	Clara GRIEUMARD	Chargée de communication et événementiel	0,5	
GABOR	Sophie CIECHELSKI	Coordinatrice & Chargée de développement	1	
GABORD	Elise GATEL	Conseillère technique grandes cultures	1	

II. Le contexte de la filière Biologique

La production

La région Centre compte 106 546 hectares de surfaces bio réparties sur 1975 fermes au 31 décembre 2024, soit 4,5% de la SAU régionale et 10% des fermes engagées en Bio (contre respectivement 10,1% et 14,9% au niveau national).

Pour la deuxième année consécutive, la SAU Bio a diminué en Région Centre Val de Loire. La baisse cumulée est de 5,3 % sur deux ans, cette baisse s'accroît en 2024 et elle est plus forte que la tendance nationale (- 3,8% sur deux ans). L'éclairage de cette baisse majorée en Région Centre Val de Loire est à rechercher au sein de la filière grandes cultures. La SAU Bio y chute de 15,6% en 2024. La crise de la bio depuis 2022 (et les aléas climatiques en 2024) ont plus fortement impacté la filière grandes cultures. Si cette baisse est identique à celle constatée au niveau national, la part des grandes cultures en Région Centre y est beaucoup plus prégnante. Elles y représentent 41% de la SAU Bio contre seulement 24% au niveau national. Le cumul de ces deux données explique le recul plus marqué de la SAU Bio en Centre Val de Loire. La chute est également forte pour les légumes de plein champs. Les cultures pérennes (vigne et arboriculture) connaissent un recul beaucoup plus mesuré. Les productions en maraîchage diversifié et en PPAM sont en progression sur des surfaces néanmoins très modestes. Enfin les surfaces fourragères, première production régionale en surface avec 44% de la SAU CVL, connaissent une progression de + 5,1% qui permet de compenser en partie la forte chute observée en grandes cultures.

La dynamique des conversions continue à ralentir fortement avec 9152 hectares en conversion soit une baisse de 31 % par rapport à 2024. Les surfaces en conversion représentent 8,6% de la SAU bio CVL contre 18,2% en 2022.

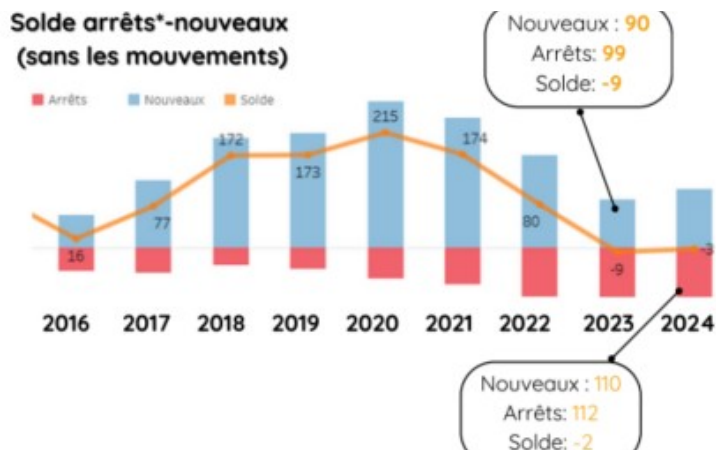
L'évolution du nombre de fermes

L'évolution concernant le nombre de fermes bio est plus mesurée qu'en ce qui concerne les surfaces. Le solde est en effet quasiment nul avec 112 arrêts pour 110 créations et assez proche de la situation constatée en 2023 (99 arrêts pour 90 créations). Le contraste avec l'évolution de la SAU peut s'expliquer par :

- Le fait que les fermes en grandes cultures possèdent des surfaces importantes. L'arrêt total de l'activité de certaines d'entre elles a donc un impact significatif sur la SAU mais beaucoup moins important sur le nombre de fermes.
- Un certain nombre de fermes, notamment en grandes cultures, n'ont déconverti qu'une partie de leur surface en Bio et continuent donc à exister en tant que fermes bio.

Points à retenir concernant les arrêts d'activités bio :

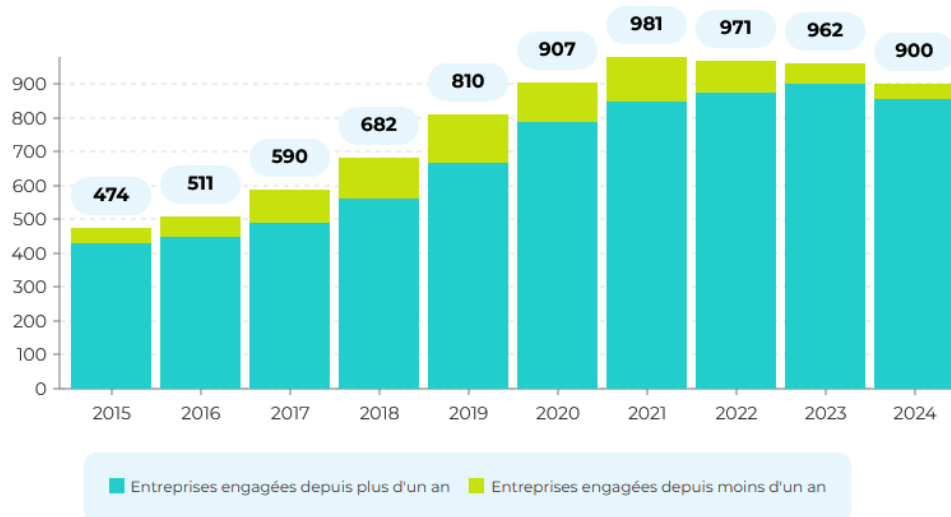
- Parmi les 112 arrêts, seules 70 fermes sont totalement retournées à un mode de production conventionnel, soit 3,5% de l'ensemble des fermes bio de la région. Cette proportion reste relativement proche de celle constatée sur la longue durée (1 à 2% sur les dix dernières années).



A juillet 2025, les chiffres de l'Agence Bio font état de 114 arrêts pour 110 créations, soit un volume en augmentation relativement nette puisque déjà équivalent à l'ensemble des mouvements observés en 2024.

L'évolution des opérateurs aval

Au 31 décembre 2024, la Région Centre Val de Loire compte 900 opérateurs aval certifiés Bio soit une baisse de 6,5%, nettement plus prononcée que celles constatées depuis le démarrage de la crise de la Bio en 2022.



Les chiffres Agence Bio au mois de juillet indiquent une tendance similaire pour 2025 avec 94 arrêts pour 43 créations soit un solde négatif de 51 opérateurs.

La consommation

En 2024, le marché national bio a renoué avec une légère croissance (+1% et 12,17 milliards d'euros de chiffre d'affaire), la situation est très contrastée selon les produits, les fruits & légumes ainsi que les boissons alcoolisées connaissent une croissance soutenue a contrario la viande et les produits de la mer sont en recul.

Tous les canaux des distributions bénéficient des progressions autour de 7%, à l'exception de la grande distribution. La position des principales enseignes de cette dernière reste très réservée voire attentiste concernant les filières bio, globalement la GMS a continué à déréférencer des produits Bio en 2024 et la consommation de ce circuit est en recul de 5,1% sur un an. Depuis 2020, la chute atteint plus de 17%. Sur cette période, sa part du marché français de la consommation bio est passée de 54 à 48%. Cette part reste de loin la plus importante et la position de la GMS, entretient une crise de l'offre de produits bio à l'heure où se confirment les signes d'une reprise de la demande.

Les ventes en magasins spécialisés bio progressent de 5 à 6 % sur le premier semestre 2025 après avoir quasiment retrouvé en 2024 le chiffre d'affaire maximum atteint en 2020 (3618 millions €). Sur le premier semestre 2025, cette tendance semble se confirmer voir s'amplifier.

La vente directe, qui n'a jamais cessé de progresser a accéléré son développement avec +7,4% en 2024

Les produits bio en restauration collective progressent de 6,6% en 2024 au niveau national, la restauration commerciale progresse de 9,6%.

Répartition du chiffre d'affaire du marché Bio en France (12,08 milliards d'€) en 2024 par types de circuits de distribution

Millions d'euros	2022	2023	2024
GRANDE DISTRIBUTION GÉNÉRALISTE	6 358	6 118	5 807
DISTRIBUTION SPÉCIALISÉE BIO	3 247	3 317	3 532
ARTISANS - COMMERÇANTS	1058	1114	1192
VENTE DIRECTE	1 414	1 532	1 645
TOUS CIRCUITS CONFONDUS (HORS RESTAURATION)	12 076	12 081	12 176

Source : Agence Bio/ANDI

La Plateforme manger bio en région CVL voit son CA progresser de 35% au premier semestre 2025 par rapport au premier semestre 2024.

Dans le cadre de l'Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique, Bio Centre et la CRA ont mené en 2025 une enquête sur les achats bio en Région Centre Val de Loire auprès d'un échantillon de 1000 personnes. Une restitution est prévue aux acteurs de la bio régionale le 30 septembre. A retenir

- Près de 80 % des consommateurs sont inquiets des liens entre leur alimentation et leur santé, cette augmentation est encore plus forte chez les jeunes et les parents d'enfants.
- Mais les personnes interrogées se répartissent à parts égales entre celles qui privilégie la qualité des aliments et celle qui privilégie le moindre prix
- Le Label AB est de très loin le mieux repéré par les consommateurs, les garanties apportées par son cahier des charges ne sont pas toujours suffisamment connues
- Le caractère local des produits est un marqueur fort d'attachement, notamment pour les consommateurs les plus âgés.
- 86 % des répondants ont consommé Bio au cours des 12 derniers mois, dont 40 % au moins une fois par semaine. La préservation de la santé est la première motivation d'achat, suivi par la qualité et le goût des produits et par la préservation de l'environnement

Les leviers identifiés pour favoriser l'achat de produits bio par les consommateurs :

- Des actions sur les prix : paniers bios à prix réduits, promotions et remises spécifiques en magasins.
- Une information plus complète sur l'origine géographique des produits, leur impact sur la santé et l'environnement, les modalités de leur contrôle
- L'implantation de magasins spécialisés bios à proximité du lieu de résidence
- La transparence sur la rémunération des producteurs

Les jeunes consommateurs ont une approche plus globale des produits bio (proximité, information, praticité), le prix apparaît pour eux un frein moins présent. A l'inverse il est très majoritairement cité par les plus de 60 ans alors même que leur pouvoir d'achat est souvent supérieur.

III. Le Plan d'actions 2026

Axe 1 - Produire et vendre bio

Les acteurs économiques des filières AB sont la cible principale de cet axe. Les actions menées sont organisées selon 5 objectifs stratégiques.

FUTURS BIO PORTEURS DE PROJET	Accompagner tous les porteurs de projets en installation ou conversion ;	Tous porteurs de projets et étudiants engagés dans un cursus de formation agricole
FUTURS BIO ENSEIGNEMENT FORMATION	sensibiliser et former les personnes en formation initiale ou continue, dans l'objectif de préparer les producteurs bio de demain	Tous types d'apprenants engagés dans un parcours de formation agricole
INNOVATION	Acquérir et diffuser des connaissances pour les producteurs : expérimenter, organiser des essais paysans, innover, établir des références techniques	Producteurs du réseau Bio Centre-Val de Loire, et ensemble des producteurs Bio sur le territoire national
ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE	Accompagner les acteurs de l'amont dans un objectif d'amélioration des compétences et sécuriser les conditions de production : animations de groupes, formations, accompagnements individuels	Producteurs du réseau Bio Centre-Val de Loire
DÉVELOPPEMENT	Accompagner les projets de développement collectif, démarches et réflexions de commercialisation, développement du label FNAB. Accompagnement les évolutions des aides et de la réglementation dans les exploitations	Producteurs du réseau Bio Centre-Val de Loire
FILIÈRE	Animer et structurer les filières bio régionales. Travailler à la relocalisation de la transformation des productions BIO en région. Stimuler la structuration de filières courtes. Réaliser des études filières en Région. Participer aux travaux et projets Cap Filière	Acteurs économiques de la Bio (amont -> aval) / Partenaires régionaux
DIFFUSION ADHÉRENTS	Diffusion, transfert et informations des adhérents du réseau BIO – faire circuler et transmettre l'information	Adhérents du réseau Bio Centre-Val de Loire

AXE I // 1.1 Futur Bio

1.1.1-Futur bio : Accompagner les porteurs de projets

Le réseau Bio-Centre Val de Loire est organisé pour répondre aux porteurs de projets qui le sollicite pour un accompagnement technique ou technico-économique de son projet. Cette action concernent des porteurs de projet de production en AB qui s'inscrivent dans une perspective d'installation ou de conversion. Cette fiche intègre également les enjeux liés à la transmission, ces derniers étant directement liés à ceux de l'installation. En 2026, le réseau sera notamment mobilisé dans le cadre des expérimentations France Service Agriculture auxquelles, il souhaite prendre pleinement part.

1.1.2-Futur bio : Sensibiliser les futurs producteurs

Les salariés du Réseau Bio Centre Val de Loire interviennent régulièrement auprès des apprenants des filières de formation initiale et continue dans le domaine agricole pour présenter les principes et les bénéfices de l'AB et ainsi donner aux futurs producteurs des éléments d'aide à la décision dans le choix des orientations à donner à leur future activité.

Par ailleurs le réseau Bio Centre-Val de Loire intervient dans le cadre d'actions particulières :

- Convention pré-installation et post-installation AFOCG
- Prestation de formations techniques pour des établissements de formation agricole
- Projet de recherche Connecte porté par le réseau InPACT

AXE I // 1.2-Innovation : De nouvelles références pour préparer l'AB de demain

La filière Bio s'inscrit depuis sa création dans une démarche d'amélioration continue. Les évolutions climatiques ont renforcé cette nécessité et conduisent notre Réseau, avec différents partenaires, à s'investir sur les volets suivants :

- Conduire des expérimentations maraîchage
- Animer un réseau de fermes pilotes
- Structurer des essais paysans en grandes cultures
- Proposer un laboratoire œnologique itinérant aux viticulteurs
- Participer à des projets de recherche multi partenaires
- Diffuser et transférer les résultats aux adhérents du réseau Bio Centre-Val de Loire

Une partie de ces actions sont travaillées en collaboration avec d'autres partenaires en région Centre, notamment au travers de la politique filière du Conseil Régional, ou hors région Centre (Réseau BIO grand ouest, réseau FNAB, ITAB, INRAE).

AXE I // 1.3 Développement et accompagnement technique

1.3.1-Accompagnement sécurisation : Développer le réseau et les compétences des exploitants Bio pour les accompagner dans leurs adaptations aux changements climatiques et au contexte économique

Dans un contexte économique et climatique particulièrement bouleversé, le Réseau Bio Centre Val de Loire s'investit pour :

- Apporter un soutien technique qui permet la montée en compétences des producteurs et

1.3.2-Développement : mutualiser les moyens, former les hommes, accompagner les projets

Au-delà de l'accompagnement technique proprement dit, plusieurs leviers sont utilisés par les équipes du Réseau Bio Centre Val de Loire pour accompagner le développement des fermes bio en Région Centre Val de Loire :

- Mobiliser les adhérents autour de thématiques collectives
- Proposer une offre de formation adaptée aux

<p>la résilience des exploitations, à travers des modalités individuelles et/ou collectives. Ce soutien technique s'accompagne également d'un soutien humain particulièrement important dans le contexte actuel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre de approches collectives, l'échange et le soutien entre pairs qui permettent, l'échange de pratiques et de solutions ainsi que l'émergence de sujets/enjeux communs. 	<p>besoins</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sécuriser les producteurs des filières grandes cultures, viticulture et arboriculture et les accompagner à l'adaptation au changement climatique - Mutualiser les moyens des adhérents et de leur fermes (commandes groupées, émergence projet Cuma, identification et réponse à d'autres besoins de mutualisation) - Accompagner les producteurs dans la maîtrise des aides et des réglementations concernant leur fermes
--	---

AXE I // 1.4-Filières : Créer de la valeur ajoutée pour les filières bio régionales

Bio Centre, en tant qu'interprofession, s'investit pour participer à la structuration des filières AB de la région à travers plusieurs axes de travail :

- Accompagner et structurer des projets de filières bio locales, dans l'objectif de relocaliser la transformation des productions régionales, contribuer à développer l'AB par le moteur de la valeur
- Accompagner les acteurs économiques de l'aval dans leurs projets
- Réaliser une veille sur les marchés / prix / volume, et réaliser des études de filières
- Mettre en relation les différents maillons au sein des filières pour favoriser leurs interactions et leur développement économique

AXE I // 1.5- Diffusion aux adhérents : Relayer les informations générales BIO et les informations techniques auprès des adhérents

Pour soutenir la dynamique de développement des exploitants adhérents du réseau, et les inciter à participer aux actions de développement, et diffuser les informations d'actualité au plus grand nombre, le réseau Bio Centre-Val de Loire a mis en place une information régulière via :

- des lettres d'informations aux adhérents
- des articles et bulletins techniques filières aux adhérents
- d'autres supports plus ponctuels (video ..)

Axe 2 - Agir sur mon territoire

Dans cet axe, les actions sont envisagées pour leur impact sur le territoire, soit au travers de projets ciblés sur un territoire défini, soit au travers d'actions dont la thématique est transversale. Les actions se déclinent selon 5 objectifs stratégiques.

TERRITOIRE	Sensibiliser et accompagner les collectivités dans leur projet pour faciliter le développement de la filière biologique sur leur territoire	Collectivités / établissements scolaires / Etablissements privés
ORAB	Observer la dynamique et l'évolution de la filière Bio en Région Centre (ORAB)	Ensemble des acteurs agricoles et économiques de la filière Bio en Région Centre, élus locaux
EAU	Promouvoir et accompagner le développement de l'AB sur les territoires à enjeu eau	Tous producteurs localisés en zone à enjeu eau
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX	Accompagner les producteurs pour répondre aux enjeux de société : favoriser la biodiversité, réduire l'empreinte carbone, gestion des déchets/diminution du gaspillage	Producteurs, Collectivités locales
RHD	Accompagner les collectivités pour s'adapter à la Loi Egalim et favoriser l'introduction de produits biologiques locaux dans les menus en restauration hors domicile (RHD)	Elus et agents des collectivités territoriales

AXE II // 2.1-Territoire : Accompagner les collectivités territoriales dans leurs projets

L'accompagnement des collectivités territoriales, Pays et PAT s'illustre à travers une posture de propositions que le réseau Bio porte dans les différentes rencontres avec ces acteurs, pour mettre en œuvre des actions permettant de développer les filières AB.

- Dialoguer avec les collectivités territoriales et Plans Alimentaires Territoriaux
- Mettre en œuvre des actions dans le cadre de projets portés par les collectivités
- Accompagner les salariés du Réseau dans la structuration de l'offre de service aux collectivités
- Labelliser les territoires et les établissements de restauration collective. Le travail auprès des lycées est intégré dans la thématique RHD.

AXE II // 2.2-ORAB : Connaître les filières AB de la région

Ce sujet, porté en partenariat avec la DRAAF et les Chambres d'Agriculture, permet de fiabiliser les données de l'Agence Bio, de formaliser une analyse des filières, de mettre en exergue les changements en cours. Il aboutit à la production d'un rapport annuel qui est diffusé ces informations auprès des acteurs agricoles et économiques.

AXE II // 2.3-Eau : Cibler sur les zones à enjeux eau les actions de développement de l'AB

Les Agences de l'Eau Loire Bretagne et Seine Normandie soutiennent le développement de pratiques vertueuses dans l'objectif d'améliorer la qualité de l'eau. Le réseau Bio Centre-Val de Loire développe des partenariats avec les différentes structures opératrices sur la qualité et la gestion quantitative de l'eau, pour déployer les actions dans ces zones à enjeux.

- Mettre en œuvre des actions dans le cadre des programmes AELB et AESN
- Représenter le Réseau auprès des partenaires et instances régionales
- Former et informer les adhérents et les salariés du Réseau aux enjeux de la gestion quantitative
- Participer au suivi des Contrats Territoriaux et des Aires d'Alimentation et de Captage

AXE II // 2.4-Enjeux environnementaux : Favoriser l'évolution des pratiques dans les fermes pour répondre à ces enjeux

Les adaptations pour atténuer et réduire l'impact des exploitations sur le changement climatique nécessitent un investissement particulier, tant pour acquérir des références, que pour développer de nouvelles pratiques. Cet objectif se décline en deux volets :

- Développer les pratiques favorables à la Biodiversité
- Etablir des références techniques pour évaluer la plus-value des fermes bio en matière de bilan carbone avec la suite du projet ARCAB, qui a permis de créer des éléments de référence en AB

AXE II // 2.5-Restauration Hors Domicile : Massifier l'utilisation des produits biologiques en restauration collective pour développer les débouchés

Dans le cadre de la loi EGalim, la restauration hors domicile constitue un débouché majeur pour les filières AB et la démultiplication des effets bénéfiques de ces dernières sur les territoires et les populations. Pour répondre aux différents freins à sa mise en œuvre, le réseau Bio Centre-Val de Loire s'investit sur les volets suivants :

- Assurer l'interface avec les différents partenaires régionaux et nationaux en matière de RHD
- Mettre en œuvre des actions de formation et de conseil auprès des collectivités dans le cadre de leurs projets alimentaires.
- Répondre aux demandes directes des établissements de restauration collective pour l'introduction de produits bio.
- Accompagner le Conseil Régional dans son plan d'action pour l'introduction des produits bio et locaux dans les lycées
- Accompagner les demandes des producteurs pour trouver des débouchés en RHD
- Prise de contact et rencontre avec les structures intégrant une activité RHD hors scolaires
- Pilotage, veille, nouveaux outils et lien avec le réseau national des Interprofessions Bio Régionales, la FNAB et l'Agence Bio
- Repérage, labellisation et suivi des établissements scolaires (hors lycées)

Axe 3 - Consommer Bio

Agir sur les consommateurs apparaît a priori comme le principal moteur du développement des filières AB. Il en est effectivement un levier essentiel. Pour autant, la restauration collective et la restauration traditionnelles représentent un potentiel considérable de développement pour nos filières et doivent donc être intégrés dans nos objectifs de communication. Le réseau Bio Centre-Val de Loire décline son investissement en deux objectifs stratégiques.

Pas de demande de subvention d'animation auprès de la DRAAF concernant les actions de cet axe

COMMUNICATION	Création de contenu et de supports pour promouvoir l'Agriculture Biologique et valoriser l'ensemble des actions du réseau	Médias, élus locaux, acteurs économiques, grand public
SENSIBILISATION	Communiquer vers le grand public et faire prendre conscience à tous les publics des avantages de l'agriculture biologique et d'une alimentation saine à base de produits bio.	Consommateurs, public scolaire, quartiers populaires

AXE III // 3.1 Communication : Produire les supports et les messages pour permettre une juste reconnaissance de l'AB

Dans un contexte national et international toujours très instable, et un environnement social où les consommateurs sont régulièrement amenés à s'interroger sur l'impact de leur alimentation sur leur santé, de notre réseau a un rôle majeur pour l'accessibilité d'une information objective et claire pour le grand public.

La chargée de communication de Bio Centre a quitté son poste au mois d'octobre 2025. Plusieurs incertitudes pesant sur les financements 2026, le bureau de Bio Centre a pris la décision de ne pas relancer immédiatement un recrutement pour son remplacement et de se donner quelques mois afin de disposer d'une meilleure lisibilité. Sur la première partie de l'année 2026, Bio Centre mobilise différents leviers pour maintenir l'activité de communication de la structure du réseau. Bio Centre conserve un poste à mi-temps d'assistante de communication.

- Produire les supports de communication
- Organiser et coordonner la communication du réseau
- Assurer la communication et la visibilité numérique du Réseau
- Gérer les relations avec la presse

AXE III // 3.2 Sensibilisation : Déclencher le Bio réflexe, Susciter une consommation Bio'Logique

Dans un contexte social où différents sujets de santé émergent dans la société, les interrogations des consommateurs sur le lien entre leur alimentation et leur santé augmentent. L'un des enjeux de cette année 2026 est d'apporter des réponses concrètes, via nos producteurs, des événements organisés pour le grand public. La thématique choisie pour notre Assemblée Générale s'inscrit dans cette démarche d'information objective.

- Proposer au grand public des informations et des ateliers d'échanges et de mise en pratique
- Mobiliser les adhérents du Réseau et leur permettre d'accueillir les consommateurs sur leurs fermes et aller à leur rencontre dans d'autres lieux
- Renouveler les canaux de diffusion et les « surfaces de contact » pour capter et convaincre de nouveaux publics.

Axe 4- Coordination du Réseau Bio Centre Val de Loire

Cet axe transversal porte les instances et les fonctions supports nécessaires au bon fonctionnement des trois premiers axes du plan d'action.

COORDINATION	Mettre en œuvre les actions dans le cadre d'un fonctionnement en réseau	Administrateurs et Salariés du réseau Bio Centre-Val de Loire
VIE ASSOCIATIVE	Garantir le fonctionnement des instances et la bonne gestion administrative et financière du réseau	Administrateurs et Salariés du réseau Bio Centre-Val de Loire
ACTION SYNDICALE	Réprésentation et défense des valeurs et positions du réseau Bio Centre-Val de Loire	Pouvoirs publics

AXE IV // 4.1 Coordination : Donner des effets leviers aux actions et faire émerger les actions innovantes

La coordination concerne l'intégration et l'accompagnement des salariés et des projets du Réseau. Elle porte également les temps et les espaces d'articulation et d'échange entre salariés administrateurs et entre les structures du Réseau et leur partenaires locaux et régionaux ainsi que leurs têtes de réseau.

- Coordonner les équipes et les projets
- Soumettre aux administrateurs les éléments techniques et recueillir leurs orientations opérationnelles
- Participer aux espaces et aux instances de concertation régionaux et nationaux
- Accompagner administrativement, techniquement et humainement les équipes

AXE IV // 4.2 Vie associative : Animer les instances associatives et assurer la pérennité des associations

La vie associative regroupe les activités concernant l'accueil, l'intégration et l'accompagnement des adhérents et des administrateurs. Elle permet également l'organisation et le fonctionnement des instances statutaires du réseau ainsi que son pilotage budgétaire à travers les actions suivantes :

- Organisation et animation des instances statutaires
- Gestion administrative, financière et comptable
- Gestion adhérents et base de données
- Mutualisation

AXE IV // 4.3 Action syndicale

En tant que fédération des acteurs économiques de la Bio, Le Réseau Bio Centre Val de Loire analyse l'environnement économique, social et politique dans lequel il s'inscrit. Adossé à son système de valeur et à ses principes d'actions, le Réseau produit et porte des positions syndicales pour défendre et promouvoir les intérêts de ses adhérents.